

# Compte rendu du conseil municipal du

25 octobre 2019

## ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal du 6 septembre 2019
- 2) Affouage 2019-2020
- 3) Etat d'assiette ONF 2019-2020
- 4) Renouvellement contrats de concession temporaire
- 5) Renouvellement bail à ferme
- 6) Vente de terrain agricole
- 7) Renouvellement convention groupement achat SIEHL pour poteaux incendies
- 8) Renouvellement convention chambre d'agriculture pour suivi agronomique
- 9) Rapport prix et qualité du service des déchets de la CCLL
- 10) Conventions local associations et ACCA du nouveau bâtiment communal
- 11) Remboursement frais à Mme ROBIN Catherine
- 12) Subvention au club de l'Amitié de la commune
- 13) Vente de la parcelle du lotissement à M. RECHAL et Mme MILBACH
- 14) Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00

Etaient présents :

Didier LAITHIER - Michel VERNEREY - Françoise RETHORE - Catherine ROBIN - Julien EHLINGER - Marie-Christine ROBERT - Sandra BURDIN - Laurence LAITHIER

Excusés : Yves RETHORE qui donne procuration à Sandra BURDIN jusqu'à ce qu'il arrive  
Mario PERSONENI qui donne procuration à Laurence LAITHIER

Yves RETHORE arrive à 21 h

Absents : Julien BADSTUBER

Invitée : Mme Stéphanie SEKLI

Marie Christine ROBERT est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

### 1. - Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Monsieur le Maire demande qui a des remarques à faire sur le précédent compte rendu  
Approuvé à l'unanimité

### 2. - Affouage 2019-2020

2018-2019 il y a eu 9 affouagistes

2019 -2020 15 affouagistes sont inscrits sur les parcelles 1 et 8

Un chèque de 30 € a été demandé à chaque inscription

Le prix du stère sera le même que ces dernières années à savoir 6 € le stère après cubage.

Vote à l'unanimité

### 3. - Etat d'assiette ONF 20

En application de l'article R.213-23 du code forestier et conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF présente pour l'année 2020 l'état d'assiette c'est-à-dire sur les parcelles 27 et 29 pour environ 550 stères.

Vote à l'unanimité

### 4. - Renouvellement de contrat de concession temporaire

Concession de terrain à la Ferme du Poussin et au GAEC RETHORE est renouvelée chaque année, pour le prix de 16.25 € pour la Ferme du Poussin et 152,27 € pour le GAEC RETHORE

Pour 9 voix

1 abstention Yves RETHORE

### 5. - RENOUVELLEMENT BAIL A FERME

La commune loue des terrains communaux, au GAEC RETHORE, les baux arrivant à échéance nous devons procéder au renouvellement de ces baux pour les parcelles

Section ZE n° 48 la VAIVRE

Section ZH n° 119 PIERREFONTAINE

Pour 10 voix

### 6. - VENTE DE TERRAIN AGRICOLE

Pascal RETHORE lors d'une discussion avec Monsieur le Maire, revient sur une discussion déjà évoquée avec un de ses prédécesseurs sur l'achat d'un terrain communal « Section ZI n° 13 Aux Champs Nolots »

La vente se fera au prix de 0.35 € le m<sup>2</sup> soit 735 € les 21 ares les frais à la charge de l'acquéreur.

Pour 9 voix

1 abstention Yves RETORE

### 7 - RENOUVELLEMENT CONVENTION GROUPEMENT ACHAT SIEHL POUR ENTRETIEN POTEAUX INCENDIES

La compétence incendie est du ressort de la commune, c'est-à-dire le contrôle et l'entretien des bouches à incendies

Le SIEHL nous propose comme il y a quatre ans, d'adhérer au groupement d'achat pour une période de 4 ans, celui-ci se charge de négocier les coûts du marché

Pour 10 voix

#### **8. - RENOUELEMENT CONVENTION CHAMBRE D'AGRICULTURE**

La convention mise en place avec la chambre d'agriculture doit être renouvelée à présent tous les ans, pour la somme de 2199.80 € HT.

Pour 10 voix

#### **9. - RAPPORT PRIX ET QUALITE DU SERVICE DECHETS DE LA CCLL**

Le rapport sur prix et qualité du service déchets de la Communauté de Commune Loue Lison, transmis par cette dernière a été adressé à chaque conseiller, Mr le Maire demande si tout le monde en a bien pris connaissance, et Mr le Maire reprend les éléments les plus importants du dossier.

Pour 10 voix

#### **10.- CONVENTION LOCAL ASSOCIATION ET ACCA du nouveau bâtiment communal**

Le nouveau bâtiment communal étant terminé, la commune met à la disposition de l'association AAM et de ACCA un espace de 25 m2 chacun pour une durée de 3 ans, gratuitement. Une convention a été faite et communiquée aux deux Présidents.

Mr Maire demande l'avis de l'assemblée pour pouvoir signer ces conventions.

Pour 10 voix

#### **11. - REMBOURSEMENT DE FRAIS A MME CATHERINE ROBIN**

Dans le cadre du futur Jumelage, Mmes ROBIN et LAITHIER se sont rendues à l'assemblée générale des associations de Jumelage à ROCHAMP en HAUTE SAONE Mme ROBIN ayant assuré le déplacement demande le remboursement des frais kilométriques,

Remboursement au tarif en vigueur soit 0.543 €,

Donc 210 km à 0.543 € = 114.03 €

Pour 9 voix

1 abstention Catherine ROBIN

#### **12. - SUBVENTION AU CLUB DE L'AMITIE**

La lettre du Club de l'Amitié demandant une subvention ayant reportée lors du dernier conseil, Monsieur le Maire demande si nous avons réfléchi à cette demande, il s'agissait d'une subvention pour un transport en autobus,  
Après un tour de table,

Pour 3 Voix, Didier LAITHIER, Sandra BURDIN, Marie Christine ROBERT  
Contre 7 voix, Michel VERNEREY, Catherine ROBIN, Laurence LAITHIER, Julien  
EHLINGER, Mario PERSONENI, Françoise RETHORE, Yves RETHORE.

**13. - MODIFICATIF PERMIS D'AMENAGER DU LOTISSEMENT DES MURIERS**

Mr le Maire expose que pour permettre la vente d'un terrain parcelle n° 17  
Une modification du permis d'aménager du lotissement est indispensable,  
La viabilité de cette parcelle étant sur le périmètre de cette dernière, il n'y aura aucun  
coût supplémentaire pour la commune.

Pour 10 voix

**14. - VENTE DE LA PARCELLE DU LOTISSEMENT A MR RECHAL et MME  
MILBACH**

Dès réception du modificatif du permis d'aménager, la vente de la parcelle n° 17 de  
835 m2, pourra se faire, à Mr RECHAL et MME MILBACH, soit une rentrée de  
60750 € TTC pour la commune.

Pour 10 Voix

Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 35

Marie-Christine ROBERT  
Secrétaire de séance

Didier LAITHIER  
Maire de Merrey sous Montrond